

INVENTAIRE DU PATRIMOINE URBAIN : CAS DES VILLES MÉDIÉVALES DU NORD DE L'ALGÉRIE ET DES VILLES RESTRUCTURÉES AU XIX^e SIÈCLE

Malika BOUSSERAK ¹, Mohamed Salah ZEROUALA²

1. Institut d'Architecture, Université de Blida 1, Algérie. *mbousserak@gmail.com*
2. Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, Algérie

Sommaire :

1. INTRODUCTION.....	25
2. MÉTHODOLOGIE	28
2.1. La délimitation du cadre historique ou temporel	29
2.2. La délimitation du cadre spatial	29
2.3. L'étude des phases de la colonisation de l'Algérie et les stratégies et modes d'occupation.....	30
3. RESULTATS.....	31
4. DISCUSSION.....	34
5. CONCLUSION.....	35
6. REFERENCES.....	36

Citer ce document:

Bousserak, M., Zerouala, M. S. 2018. Inventaire du patrimoine urbain : cas des villes médiévales du nord de l'Algérie et des villes restructurées au XIX^e siècle. *Cinq Continents* 8 (17): 23-38

Inventaire du patrimoine urbain : cas des villes médiévales du nord de l'Algérie et des villes restructurées au XIXe siècle

Malika Bousserak, Mohamed Salah Zerouala

Inventory of the urban heritage: case of the medieval cities of the North of Algeria and cities restructured in the XIXth century. The cities of North Africa became, since more thousands years, Muslim cities; certain old cities were abandoned; others were established by dynasties stemming from Muslim conquests. In Algeria, at the beginning of the 19th century, during the French colonization, those who stayed were occupied and transformed for the greater part in their initial structure by applying a new morphological mode superimposed on the existing city (Medina). The degradation of these laminated old centers became more marked with the departure of Europeans who started the phenomenon of the exodus of the medina's inhabitants towards the residences of the freed (released) colonial center, which induced the densification, the insalubrity and the degradation of the physical framework of the laminated part. These historic entities had not aroused any private interest considering the maladjustment of the current laws. The current drama is that these laminated centers risk not to exist anymore. This article will present a methodology adopted for the elaboration of an inventory of the historic cities which existed since the Muslim conquest in the 7th century until the advent of colonization in the 19th century. The inventory will establish knowledge on this category of the good which we qualify as urban heritage; it will become a tool of knowledge in first phase and gratitude of the patrimonial dimension of the historic cities unclassified in the second phase. Also, he will allow to identify those who disappeared and are underestimated and who can be revealed thanks to investigations.

Keywords: urban heritage, cities history, strategy of preservation, protection, inventory.

Inventaire du patrimoine urbain : cas des villes médiévales du nord de l'Algérie et des villes restructurées au XIXe siècle. Les villes de l'Afrique du nord sont devenues, depuis plus de mille ans, des villes musulmanes; certaines vieilles cités ont été abandonnées, d'autres ont été fondées par des dynasties issues des conquêtes musulmanes. En Algérie, au début du 19^{ème} siècle, lors de la colonisation française, celles qui sont restées ont été occupées et transformées en majorité dans leur structure initiale en appliquant un nouveau régime morphologique superposé sur la ville existante (Medina). La dégradation de ces centres anciens stratifiés s'est accentué avec le départ des européens qui déclencha le phénomène de l'exode des habitants de la médina vers les logements du centre colonial libéré, ce qui a induit à la densification, l'insalubrité et la dégradation du cadre physique de la partie stratifiée. Ces entités historiques n'avaient suscité aucun intérêt particulier vu l'inadaptation des lois en vigueur. Le drame actuel est que ces centres stratifiés risquent de ne plus exister. Cet article présentera une méthodologie adoptée pour l'élaboration d'un inventaire des villes historiques qui ont existé depuis la conquête musulmane au 7^{ème} siècle jusqu'à l'avènement de la colonisation au 19^{ème} siècle. L'inventaire constituera un savoir sur cette catégorie de bien que l'on qualifie de patrimoine urbain, il deviendra un outil de connaissance en première phase et de reconnaissance de la dimension patrimoniale des villes historiques non classées en deuxième phase. De même, il permettra d'identifier celles qui ont disparu et sont méconnues et qui pourront être révélés grâce à des investigations archéologiques. Et comme résultat final, ce répertoire permettra de déceler la catégorie de villes qui ont été transformées par les projets d'alignement au début du 19^{ème} siècle spécialement celles qui ne sont pas classées et qui doivent être prise en charge par un instrument approprié.

Mots clés : patrimoine urbain, villes historiques, stratégie de conservation, sauvegarde, inventaire.

1. INTRODUCTION

Les villes historiques de l'Algérie ont connu des stratifications de civilisations qui se sont succédé dans la région nord du Maghreb. Ces noyaux urbains ont des origines qui remontent à la période libyque, les phéniciens avaient occupé quelques points de la côte, les romains occupèrent les anciens emplacements des villes numides, ils eurent aussi occupé les plaines et fondé de nouveaux postes militaires devenus par la suite des villes. Les byzantins, à leur tour consolidèrent les villes romaines en construisant des enceintes et des citadelles. Et depuis plus de mille ans, à l'arrivée de l'islam, les villes antérieures furent occupées et de nouvelles villes furent créées, certaines furent des capitales de différentes dynasties de l'époque. A partir du 7^{ème} siècle (Cambuzat, 1986), elles sont devenues musulmanes; certaines vieilles cités ont été abandonnées, d'autres fondées par des dynasties diverses issues des différentes conquêtes de la période musulmane. Au 16^{ème} siècle, peu d'intérêt fut donné à la fondation de villes ou à leur agrandissement à l'exception d'Alger qui s'est vu agrandie et devenue capitale de la régence à la période ottomane.

Avec l'avènement de la colonisation française en 1830, la majorité des villes existantes ont été transformées dans leur structure initiale dès les premiers jours de la conquête, la priorité était donnée aux objectifs militaires dans l'aménagement des villes conquises, cela constituait une des caractéristiques dominantes de la première phase de l'implantation urbaine française entre 1830 et 1840. Les militaires et les colons s'installaient dans les agglomérations urbaines précoloniales. Ces villes considérées comme des vieux quartiers qui ne répondent plus aux nouvelles normes de salubrité, de confort et de desserte, ont vu leur système urbain transformé progressivement. En première phase, par la réalisation des percées à l'intérieur de la ville traditionnelle amputant le tissu, et en deuxième phase par la superposition d'une structure en damier visant un établissement colonial permanent comme le souligne Le Tourneau dans son article relatant la transformation des villes algériennes qui devait être programmée essentiellement pour les Européens dans sa forme et son contenu, il avait écrit que la ville d'Alger : « était une ville dépeuplée lorsque les Français s'y sont installés, Ils avaient donc toute sorte de raisons pour s'installer dans la ville qui existait et ne pas créer une ville nouvelle. Lorsque l'occupation s'étendit à d'autres villes de l'Algérie, la même conception prévalut par la force de l'habitude, si bien qu'au départ l'agglomération européenne en Algérie naît dans l'agglomération traditionnelle : on y perce des rues nouvelles et mieux adaptées aux habitudes européennes, on y construit des immeubles de type français à côté des demeures musulmanes. Mais peu à peu la population européenne devient nombreuse et la ville doit s'agrandir ; alors se créent des quartiers de type résolument européen, avec plan tracé à l'avance, rues larges, places et jardins publics. » (Le Tourneau, 1954).

La création de ces nouvelles extensions urbaines destinées aux Européens, considérées comme des nouveaux centres urbains, avait entraîné une partie de la population autochtone à

s'installer dans les centres anciens historiques libérés. Ce phénomène a entraîné le processus de leur densification engendrant leur dégradation.

La dégradation de ces centres stratifiés s'est accentuée avec le départ des européens en 1962 et la libération des centres urbains coloniaux, conséquence les habitants du centre stratifié (médina transformée) ont migré vers les logements libérés par les colons. Les centres historiques stratifiés, constituant des entités dans la ville moderne, étaient occupées par les couches sociales les plus défavorisées issues de l'exode rural, ce qui a induit à la densification, l'insalubrité et la dégradation de leur cadre physique.

La politique de la planification urbaine et l'aménagement du territoire n'a nullement considéré la ville historique stratifiée, ce qui lui a conféré un statut qui la condamne à l'inertie. Depuis 1962, date de l'indépendance, la réglementation algérienne concernant la conservation du patrimoine immobilier ne considérait que le patrimoine archéologique, il y avait un vide juridique relatif aux centres historiques. De même les instruments en vigueur qu'ils soient PDAU (Plan Directeur d'Architecture et d'Urbanisme) qui est un instrument de planification ou POS (Plan d'Occupation au Sol) qui est un instrument exécutif, tous deux ne considèrent point la valeur patrimoniale du centre historique. La nouvelle loi sur le patrimoine culturel algérien (JORA, 1998) a attribué le statut de secteurs sauvegardés aux seules villes classées patrimoine national, alors que les autres établissements urbains historiques semblent marginalisés.

Ces villes historiques sont soumises aux différentes transformations contemporaines, leurs qualités urbaines sont exprimées par des permanences physiques, sociales, culturelles ainsi que la valeur historique, architecturale et urbaine. Le principal problème de ces centres réside dans le fait qu'elles risquent de ne plus exister, et cela est dû aux vicissitudes historiques qui ont généré l'altération ou la disparition de cette catégorie du patrimoine.

La présente recherche consiste à réaliser un inventaire systématique de tous les établissements médiévaux urbains ayant existé depuis la conquête musulmane (7ème siècle) jusqu'à la conquête française en 1830. Par la suite reconnaître celles qui ont disparu, celles qui ont persisté et transformés par les projets d'alignement du 19ème siècle, c'est les villes coloniales françaises fondées sur les villes médiévales au nord de l'Algérie. Ainsi, l'inventaire permettra de constituer un savoir sur cette catégorie du patrimoine que l'on qualifie de patrimoine urbain et qui doit être pris en charge dans ces différents états.

La notion du patrimoine est une notion moderne inventée par le monde occidental (Choay, 1992), en Algérie elle est apparue au lendemain de la conquête française en 1830. La définition et la découverte du patrimoine sur le territoire de l'Algérie était l'œuvre d'un corps savant constitué d'archéologues, d'explorateurs scientifiques, d'architectes et de dessinateurs associé à une volonté militaire exprimée par de nombreuses expéditions.

Ces expéditions dites scientifiques composées d'architectes, d'artistes d'archéologues et d'ingénieurs du génie militaires étaient consacrées que pour la découverte du patrimoine antique. Pour sa conservation, des structures administratives ont été mise en place. Ravoisié et

Duthoit sont parmi les architectes qui ont participé aux expéditions, comme le souligne Oulebsir dans son ouvrage (Oulebsir, 2004) : « Le premier architecte, Bonaventure-Amable Ravoisié, a participé à l'exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841 et 1842. Responsable de la section des beaux-arts, il a dessiné plus de 700 planches des monuments de l'Algérie, généralement des monuments antiques. Le second architecte Edmond-Clément-Marie-Louis Duthoit, fut envoyé par l'administration des beaux-arts en 1872, pour dessiner les édifices arabes de l'Algérie et en particulier de la ville de Tlemcen » (Oulebsir, 1996).

L'intérêt porté à l'égard du patrimoine algérien à cette période consistait en la réalisation d'un inventaire méthodique établi par les deux architectes cités. Ce qui s'est traduit par la sélection d'édifices appartenant une époque donnée illustrant les monuments antiques en majorité et quelques édifices caractéristiques de la culture algérienne (Mosquées, médersas).

Ainsi la notion du patrimoine en Algérie commençait à apparaître et le concept de monument historique évoquait les édifices anciens. Tout le savoir constitué à travers des relevés et des dessins des vestiges antiques de l'Algérie, produits lors des explorations scientifiques est une forme de connaissance et d'appropriation de cette catégorie du patrimoine qui était considérée par les français comme un héritage. Durant la même période, très peu d'intérêt était accordé à l'architecture locale. Quelques dessins de mosquées et de médersas étaient réalisés en 1872 lors des missions destinées à E. Duthoit, et qui furent interrompues en 1880 en faveur des travaux de déblaiement et de restauration du site de Timgad.

Ainsi, l'archéologie et l'architecture de la période musulmane ont été omises au début de l'occupation, seuls les monuments antiques (le patrimoine archéologique) étaient reconnus. En 1965, la visite de Napoléon III en Algérie et sa politique favorable à la création d'un pouvoir local avaient permis la reconnaissance du patrimoine local et l'arrêt des destructions provoquées dans les villes existantes (Beguin, 1983). C'était la nouvelle approche envers le patrimoine urbain qui était adoptée pour des raisons financière et économique.

En conséquence, les premiers actes de conservation des centres urbains de l'Algérie avaient commencé avec l'ordre d'arrêt des alignements provoquant des démolitions dans la ville d'Alger, ce qui a permis de conserver la partie haute de la médina d'Alger, de même que les centres anciens du sud de l'Algérie qui furent épargnés de la politique de projets d'alignement vu qu'ils furent occupés après 1870. (Beguin, 1983)

Après l'indépendance, les villes de l'Algérie étaient confrontées à une croissance urbaine accrue. Durant les années 70, l'Etat algérien avait porté son intérêt envers le logement, quant au patrimoine, il a été affecté par la lente redécouverte des centres anciens.

Le principal problème de ces centres anciens, à l'instar des villes historiques stratifiées du nord de l'Algérie, demeure dans l'absence de leur considération en tant que patrimoine

urbain (Choay, 1992), notamment la reconnaissance de leur dimension patrimoniale et leur prise en charge effective.

Les instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en Algérie ne sont guère préoccupés des milieux urbains historiques stratifiés (Lakhdar Hamina, et al, 1995). Ils ne sont pris en charge par l'instrument urbanistique qu'est le POS malgré que ces centres historiques stratifiés constituent des entités à l'intérieur des villes contemporaines et sont soumises à des mutations et des dégradations perpétuelles.

La nouvelle loi (98-04) (JORA, 1998) leur porte un intérêt particulier en instaurant les secteurs sauvegardés, ce qui sous entend leur considération en tant que patrimoine urbain. Ces secteurs sauvegardés, qui sont créés par décret, considèrent uniquement les villes classées patrimoine national.

La procédure de la création des secteurs sauvegardés est la seule alternative qui permet leur prise en charge mais la condition de classement préalable est une procédure administrative trop lente et lourde et qui ne peut être systématique pour tous les ensembles historiques et celles qui ne sont pas classées ne sont pas prise en charge ni par ce dernier, ni par l'instrument urbanistique qu'est le Plan d'Occupation au Sol (POS) (Bousserak, 2007).

Par ailleurs, l'instrument d'intervention dans les centres historiques dans d'autres pays tel la France et l'Italie (M.E.T.L., 1998) a révélé que la sauvegarde de leurs villes historiques est intégrée dans la planification urbaine, dans la gestion urbaine et dans les instruments d'urbanisme au niveau local.

2. MÉTHODOLOGIE

Selon le bilan réalisé par le ministère algérien de la culture (M.C., 2007), les anciens inventaires des musées datent du début du siècle. Les inventaires réalisés après l'indépendance ne peuvent être exploités étant donné qu'ils n'ont pas été réalisés d'une manière méthodique et numérisés grâce à l'outil informatique, d'où la méconnaissance de la majeure partie des biens patrimoniaux, particulièrement le patrimoine urbain.

L'objectif principal de cette recherche est en première phase l'élaboration d'un inventaire systématique de tous les établissements historiques de l'Algérie médiévale et ottomane (du 7^{ème} siècle au 18^{ème} siècle). En deuxième phase l'identification de ceux qui ont persisté et ont été transformés par les projets d'alignement du 19^{ème} siècle, c'est le cas des villes coloniales françaises fondées sur les villes arabo-berbère du nord de l'Algérie.

Notre objectif principal ne peut prétendre à l'œuvre des explorateurs scientifiques réalisée durant la conquête et les débuts de la colonisation qui avaient constitué un savoir encyclopédique assez riche (39 volumes produits par des hommes choisis d'un commun accord par le ministère de la guerre) (Oulebsir, 1996), mais plutôt vise à constituer un savoir sur ces établissements historiques. Ce savoir constituera un inventaire qui deviendra un outil pour

leur sauvegarde. La démarche méthodologique de l'inventaire se fonde sur trois éléments fondamentaux :

2.1. La délimitation du cadre historique ou temporel

Ce critère permettra de situer la période historique à l'intérieur de laquelle l'inventaire sera réalisé, ainsi l'identification des villes précoloniales sera réalisée à travers l'étude de l'histoire des dynasties et des états musulmans qui se sont succédé au Maghreb. Du 7^{ème} siècle au 16^{ème} siècle, ensuite la période espagnole et ottomane qui a débuté du 16^{ème} au début 19^{ème} correspondant à l'occupation et la colonisation française. L'inventaire dans ce cadre historique est réalisé grâce à l'exploration d'ouvrages d'histoire de textes variables entre autres :

- Des récits d'histoire sur les dynasties médiévales du Maghreb dont les auteurs sont : A. IBN KHALDOUN (De Slane 1847), A. LAROUÏ (Laroui, 1975), M. KADDACHE (Kaddache, 1954) et R. BOUROUIBA (Bourouiba, 1983) et A. KHELIFA (Khelifa, 2008).
- Les études sur l'histoire et l'urbanisme des villes musulmanes au Maghreb de P. CUNEO (Cunéo, 1993) et de P.L. CAMBUZAT (Cambuzat, 1986).

Cette exploration des textes d'historiens nous a permis dresser une liste importante de villes qui ont existé durant cette phase de l'histoire.

2.2. La délimitation du cadre spatial

Elle consiste en la définition du contexte spatial ou du territoire géographique de l'inventaire ainsi que l'identification des villes sur cette partie du territoire (Figure 1).

Cette délimitation est fondée sur des sources remontant aux siècles antérieurs et de l'époque contemporaine grâce à l'exploration des textes :

- De géographes arabes tels : AL YAQUBI (Al Yakoubi, 1860) (au 9^{ème} siècle), IBN EL HAWQAL (Ibn El Hawkal, 1964) (au 10^{ème} siècle), EL BEKRI (El Bekri, 1913) (au 11^{ème}siècle), EL IDRÏSSI (El Idrissi, 2002) (au 12^{ème}siècle), EL ZUHRI (El Zuhri) (13^{ème} siècle), EL ABDARI (El Abdari, 2007) (du 13^{ème} siècle), et EL HASSAN EL OUAZANE dit J.L. L'AFRICAIN (El Hassan El Ouazan, 1556) (au 16^{ème}siècle).
- Du voyageur Dr SHAW (Shaw, 1830) (au 18^{ème} siècle) et du géographe-historien du 19^{ème} siècle O. NEIL (Neil, 1878).
- Des explorateurs scientifiques de la période coloniale : S. GSELL (Gsell, 1911) et A. H. A. DELAMARE (Delamare, 1860) et A. RAVOISIE (Ravoisié, 1860).
- De géographes contemporains : M. COTE (Cote, 2006) et K. CHAIBI (Chaibi, 2001).

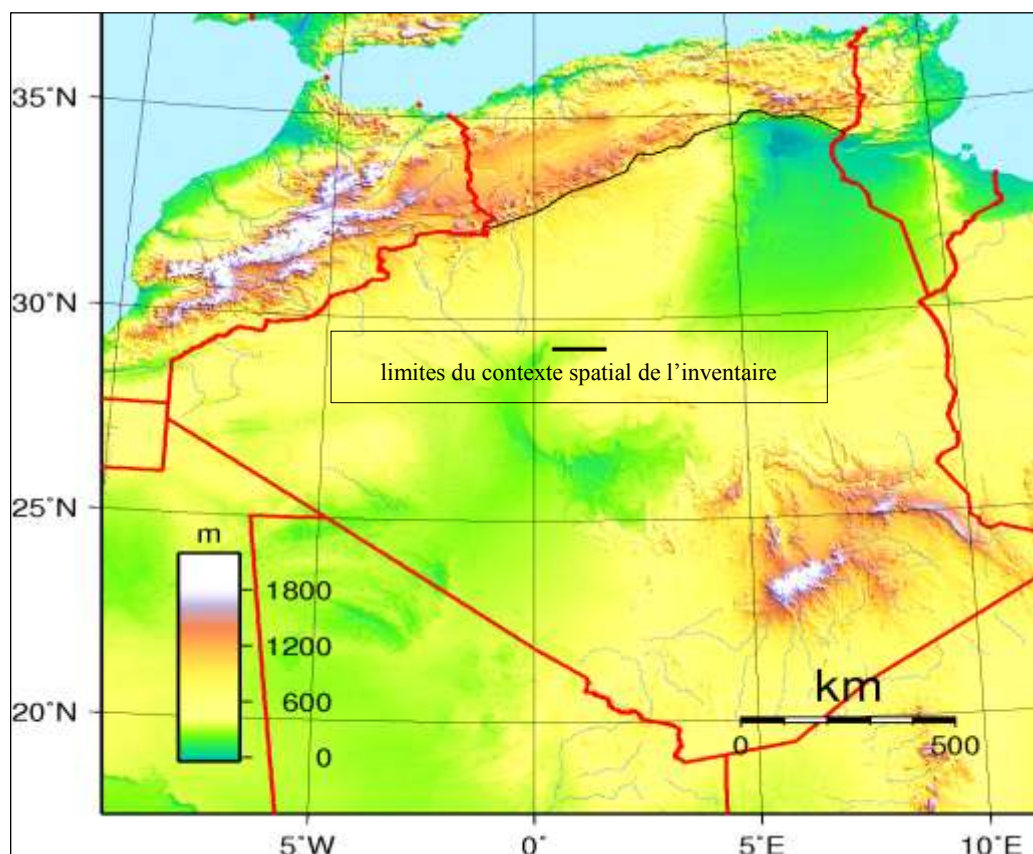


Figure 1. Le cadre spatial de l'inventaire

Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/40/Algeria_Topography.png

Des textes de ces géographes, on s'intéressera qu'aux descriptions et itinéraires cités à travers lesquels on pourra identifier les villes ou les établissements existants sur la partie nord de l'Algérie, nommé parfois Maghreb ou Afrique septentrionale par les géographes arabes, géographiquement cette partie est constituée par le tell et les hauts plateaux.

Cependant les limites spatiales de l'inventaire correspondent aux limites politiques établies par les colons qui avaient repris les limites des provinces ottomanes. Ces derniers se sont inspirés des limites des états de l'époque du 13^{ème} siècle (Mérinides, Zayyanides, Hafside) (Ibn Khaldoun, 2011). Les limites de cette période correspondaient à des lignes de démarcation géographique citée plus haut.

2.3. L'étude des phases de la colonisation de l'Algérie et les stratégies et modes d'occupation

L'identification des villes françaises fondées sur les villes médiévales ou ottomanes parmi l'ensemble des villes répertoriées ne pourra être réalisé que sur l'étude de la stratégie de l'occupation coloniale des territoires de l'Algérie et la compréhension des modes de

transformations spatiales de ces villes et donc en déduire celles qui ont été restructurées par les projets d'alignement du 19^{ème} siècle.

L'histoire de la colonisation de l'Algérie avait commencé au 19^{ème} siècle. Durant cette période, les sources historiques et scientifiques sont abondantes : ouvrages d'historiens, cartes, iconographies, archives publiques et privées, textes législatifs et administratifs, comptes rendus locaux de budgets généraux et locaux, rapports d'explorations scientifiques et archéologiques.

La lecture des documents historiques et des cartes a permis d'identifier l'ensemble des villes fondées en Algérie depuis l'avènement de l'islam jusqu'à l'époque ottomane, avec leur situation géographique sur le territoire du nord de l'Algérie. Nous avons ainsi pu en déduire celles qui ont disparu et celles qui sont restées et ont été transformées par la suite par les projets d'alignement durant le 19^{ème} siècle qui sont localisées au nord de l'Algérie.

D'autres part, l'exploration des documents graphiques de chaque ville (levé topographique, relevé, plan cadastral, plan de ville ancien illustrant les projets d'alignement, lithographie, dessins, ect...) vont permettre de définir les limites de l'entité historique faisant partie de la ville contemporaine (limites du secteur sauvegardé dans le cas d'un site classé ou d'un plan particulier complémentaire au POS pour la sauvegarde de la partie stratifiée) pour laquelle une étude spécifique pour sa réhabilitation et sa restauration urbaine pourrait être entreprise.

3. RESULTATS

L'inventaire des villes médiévales de l'Algérie du nord qui est réalisé sur la base d'ouvrages d'historiens de renommé avaient relaté dans leurs récits des faits et des événements qui ont permis de découvrir l'existence de plus d'une centaine de villes (86 villes environ) concentrées plus particulièrement à l'Est de l'Algérie. Cet inventaire est complété par une autre étude, celle de l'exploration de textes de géographes et voyageurs arabes les plus connus de l'époque médiévale ayant parcouru le Maghreb, des explorateurs scientifiques et géographes du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle, ainsi que les géographes contemporains. Leurs textes décrivent des itinéraires ou des descriptions de régions. A travers l'exploration des itinéraires des différents géographes médiévaux, on a pu recenser un nombre considérable de villes, (une centaine environ) dans le nord de l'Algérie, ce répertoire réalisé dans un cadre spatial est considéré comme une deuxième phase qui a permis de compléter la première liste réalisée sur des références historiques.

Ainsi un inventaire final des villes médiévales est récapitulé dans un tableau synthétisant des informations sur leur pérennité et leur situation, des données qui seront nécessaires pour leur localisation sur le territoire défini qui est le nord de l'Algérie, néanmoins

certaines villes identifiées sont situées d'une manière hypothétique vu le manque d'informations (Figure 2).

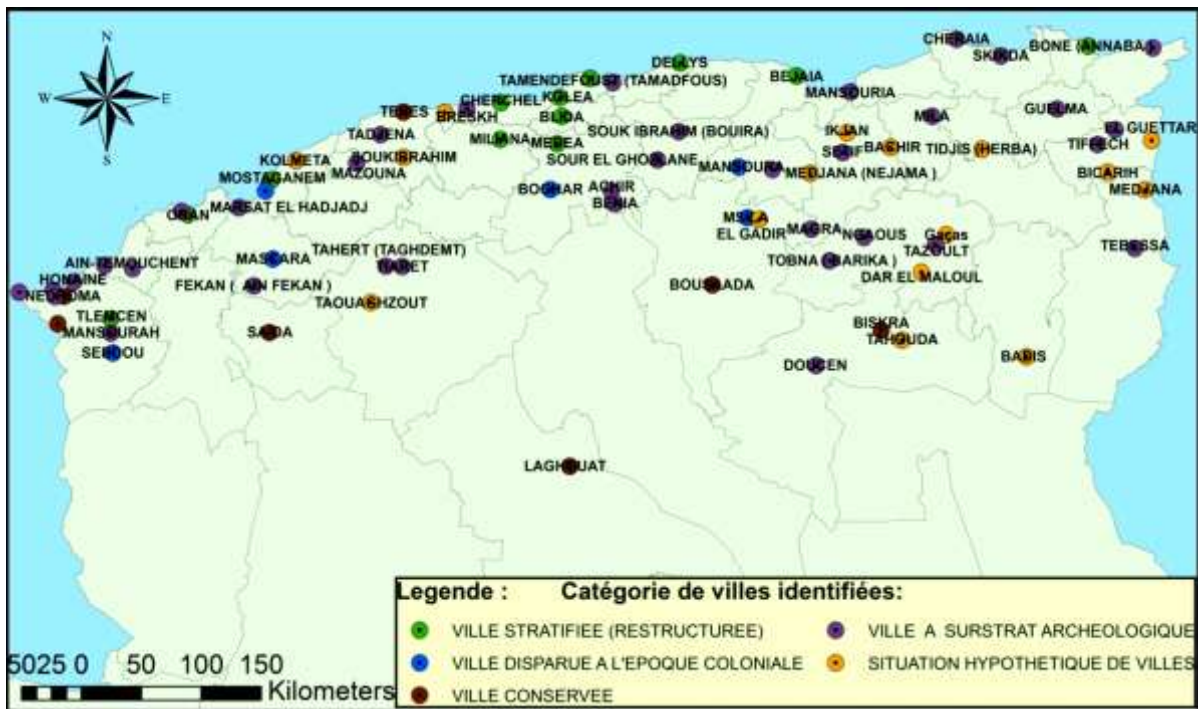


Figure 2. Les villes historiques du nord de l'Algérie entre le 7^e et le 19^e siècle

Source : Géographes, historiens et voyageurs du 11^e au 18^e siècle.

Par ailleurs, le récit des différentes périodes coloniales, depuis la conquête en 1830 jusqu'à l'affermissement du régime civil en 1871, avait permis d'identifier les différentes villes occupées selon un ordre chronologique dont le nombre est de 38 (Tableau 1) d'en déduire celles qui ont disparu durant l'époque coloniale et celles qui ont persisté et transformées par les projets d'alignement du 19^{ème} siècle.

Tableau 1. Les villes existantes au nord de l'Algérie jusqu'au 19^{ème} siècle et occupées par les français

	Villes	Date d'occupation
1	Alger	5 juillet 1830
2	Mers EL Kebir	Décembre 1830 (prise définitivement en 1833)
3	Arzew	1833
4	Oran	Décembre 1831 (prise définitivement en 1833)
5	Bône	Septembre 1833 (occupation définitive 1839)
6	Bougie	1833
7	Tlemcen	1836 (1842 occupation définitive)
8	<i>Sebdou (détruite)</i>	<i>1836 (1844 occupation définitive)</i>

9	Calle	1836
10	Mila	1841
11	M'sila	1838
12	Mostaganem	1833 (occupation définitive 1840)
13	Constantine	1837
14	<i>Mascara (détruite en partie)</i>	<i>1839</i>
15	<i>Boghar (détruite)</i>	<i>1841</i>
16	<i>Saida (détruite)</i>	<i>1839</i>
17	<i>Theniat El had</i>	<i>1841</i>
18	Djidjell	1840
19	<i>Tagdempt (ruinée)</i>	<i>1841</i>
20	Collo	1843
21	Ténés	1843
22	Koléa	1840
23	Blida	1839 (1846 domination définitive)
24	Cherchell	1840 (1846 domination définitive)
25	Miliana	1841
26	Médéa	1841
27	Nedroma	1842
28	<i>Mazouna (Pillée)</i>	<i>1843</i>
29	Dellys	1844
30	Nemours (Ghazaouet)	1846
31	La Calle	1858
32	Guelma	1858
33	Hamza	1858
34	<i>Sétif (détruite)</i>	<i>1858</i>
35	Maghnia (LallaMaghnia)	1858
36	Tiaret	1858
37	Biscarah	1858
38	Boussada	1849

Source : Fillias, 1860/ Moliner-Viole, 1877

Les établissements urbains historiques furent nombreux entre le 7^{ème} et le 16^{ème} siècle au nord de l'Algérie. L'inventaire a permis de révéler les vicissitudes historiques que ces établissements ont traversées et qui ont conduit à la disparition de la majorité d'entre eux. Leur disparition avait commencé à partir du 11^{ème} siècle avec l'arrivée des tribus hilaliennes et Soleim et les conflits dynastiques. Plus tard au début du 19^{ème} siècle, l'avènement de la colonisation avait ruiné un certain nombre d'établissements. Ainsi les sites des établissements disparus mais dont leur localité est connue peuvent devenir des terrains d'investigation pour des recherches dans le domaine de l'archéologie urbaine dans le cas de sites stratifiés et dans le domaine de l'archéologie musulmane dans le cas des sites abandonnés. De ces établissements qui constituent des réserves archéologiques occultées, on peut citer le site de Bénia (ville jumelle d'Achir), le site de Honein et bien d'autres de l'époque médiévale, et de l'époque coloniale, on peut citer le site de Taza, de Bogar, de Mazouna...

De ce fait, et en rapport aux différentes périodes historiques et afin de constituer un répertoire de villes historiques assez complet sur le territoire de l'Algérie, d'autres thématiques d'inventaire peuvent être investies tels que :

- Un inventaire des établissements urbains coloniaux fondés sur les sites archéologiques (romains), à l'intérieur de laquelle la problématique de l'archéologie préventive et des sites archéologiques en milieu urbain pourra être révélée.
- Un inventaire des nouveaux centres urbains du 19^{ème} siècle : villes et villages issus de la colonisation agricole.
- Un inventaire des établissements historiques du sud (villes, ksours,...)

4. DISCUSSION

La confrontation des résultats déduits des inventaires réalisés selon les trois critères cités précédemment (historique, géographique et analytique) a permis d'aboutir à un nombre restreint de villes restructurées ou ceux que l'on définira par les villes coloniales fondées sur les établissements urbains de l'époque médiévale et ottomane qui sont des villes stratifiées.

D'autres part, l'exploration des documents graphiques de chaque ville stratifiée (levé topographique, relevé, plan cadastral, plan de ville ancien illustrant les projets d'alignement, lithographie, dessins,...) vont permettre de définir les limites de l'entité historique faisant partie de la ville contemporaine (limites du secteur sauvegardé dans le cas d'un site classé ou d'un plan particulier complémentaire au POS pour la sauvegarde de la partie stratifiée) pour laquelle une étude spécifique pour sa sauvegarde (réhabilitation et sa restauration) pourrait être entreprise. Par conséquent les villes non classées doivent être prises en charge par un instrument complémentaire ou intermédiaire à l'instrument en vigueur qu'est le POS.

Après avoir constitué des données sur l'histoire relatives à la ville (histoire de fondation, histoire urbaine des transformations, ou données sur sa structure urbaine), les données sur le statut administratif et juridique peuvent constituer un ensemble d'attributs qui pourront être récapitulés dans une fiche d'inventaire (Sykes Meredith, 1996) qui constituera un document utile pour la prise en charge au niveau des structures concernée (direction concernée au niveau du ministère de la culture, direction de culture de la wilaya, services concerné au niveau des autorités locales).

Cette recherche, dans son objectif final vise l'identification des villes historiques qui ont persisté en élaborant pour chacune une fiche d'inventaire (M. C., 2016) pour une prise en charge effective pour les villes non classés, leur prise en charge doit être réalisée par un instrument complémentaire au POS (Plan d'Occupation au Sol), il va permettre la conservation de leur caractère identitaire en les intégrant dans la dynamique urbaine de la ville contemporaine. Pour les villes classées, la création du secteur sauvegardé est une démarche d'urbanisme qualitative dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines en relation avec l'ensemble de la ville.

En effet, la conservation du patrimoine urbain offre la possibilité à chaque ville de garder son image et ses caractères qui l'identifient. Ces centres anciens constituent un enjeu non seulement patrimonial mais aussi une référence pour l'avenir et ils permettent aussi d'offrir des enjeux économiques en devenant un élan de l'attractivité. Le patrimoine urbain pourra constituer une des ressources de la ville et un moteur de développement local.

5. CONCLUSION

Actuellement, à l'échelle internationale, la notion du patrimoine architectural et urbain et la nécessité de sa protection sont tellement ancrées dans la littérature d'aménagement qu'elles paraissent comme des acquis définitifs. L'Organisation des villes du patrimoine mondial a instauré une pratique de conservation des villes historiques bénéficiant d'un consensus universel et par conséquent durable exprimé à travers la charte de Valette (ICOMOS, 2011).

Aujourd'hui, la reconnaissance patrimoniale de ces entités historiques commencera par une connaissance préalable : l'inventaire. Il vise à constituer un savoir sur ces établissements historiques, il constituera un document de référence pour tout projet de réhabilitation de ces villes historiques répertoriées, c'est un outil de sauvegarde.

En Algérie, a pratique de l'inventaire pour les biens patrimoniaux n'est pas en encore une tradition, vu que la sauvegarde et la conservation n'est pas une pratique consolidé. Pour cela, l'élaboration d'un inventaire général des biens culturels immobiliers et notamment celui des ensembles urbains historiques pourrait constituer une étape préliminaire pour leur sauvegarde et leur conservation.

La prise en charge réelle de l'ensemble des villes historiques identifiées à travers cette recherche nécessite une réflexion sur une stratégie qui vise à intégrer la conservation du patrimoine urbain dans les instruments de gestion urbaine, cette réflexion consisterait à la collaboration et la sensibilisation sociale locale, ainsi la création d'outils d'interventions ayant une réglementation spécifique à chaque cas, et cela doit être en corrélation avec les instruments de planification ou ceux définissant les modes d'interventions sur l'urbain, ainsi que l'adhésion des différents acteurs : les pouvoirs publics et les acteurs sociaux. Cette attitude semblerait une alternative opérationnelle pour la conservation du patrimoine urbain en référence à la charte de « Valette ».

La sauvegarde doit constituer une partie du développement d'une ville, et ne doit pas être envisagée en dehors de ce cadre. En effet les concepts énoncés dans les différentes chartes, conventions ou déclarations à l'échelle internationale, depuis la charte de Venise en 1964 jusqu'aux résolutions de la conférence générale de l'UNESCO en 2011 tenue à Paris sous le nom de la charte de « Valette », marque l'évolution ou l'orientation concernant les pratiques de conservation du patrimoine matériel urbain, architectural et paysager sans pour autant négliger le patrimoine immatériel qui semble constituer l'âme même du patrimoine matériel. Ces concepts favorisent une compréhension plus globale du caractère vivant et permanent des paysages urbains historiques qui comprend non seulement les ensembles urbains mais aussi les paysages auxquels ils sont rattachés et qui doivent être protégés en référence aux recommandations de la conférence générale de l'UNESCO sur le paysage urbain historique de 2011.

6. REFERENCES

- AL YAKUBI. 1860. *Kitab El Buldan*, BrillLayde (Pays Bas).
- ANSS (Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés) 2017. *Guide des secteurs sauvegardés en Algérie. (21 secteurs sauvegardés sur tout le territoire de l'Algérie, 13 sont situés au nord de l'Algérie)*
- BEGUIN, F. 1983. *Arabesances : Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord 1830-1950*, Dunod Paris.
- BOUROUIBA R. 1983. *L'architecture militaire de l'Algérie médiévale*, Office des Publications universitaires, Alger.
- BOUSSERAK, M. 2007. *La transformation et la conservation des villes historiques en l'Algérie, Plan de recuperation de la ville de Miliana*, in actes de la 1^{ière} conférence régionale Euro-Méditerranéenne, Barcelone 12-15 juillet 2007. <http://openarchive.icomos.org/1394/4/03.%20Herramientas%20legales%20y%20planeamiento.pdf>

- CAMBUZAT, J. P. 1986. L'évolution des cités du Tell en Ifriqiya du VIIème au XIème siècle, OPU Alger.
- CHAIBI, K. 2012. Atlas historique de l'Algérie, Dalimen Alger.
- CHOAY, F. 1992, L'Allégorie du patrimoine, Seuil, Paris.
- COTE, M. 2006. Guide d'Algérie, paysage et patrimoine, Media Plus, Constantine.
- CUNEO, P. 1993. Introduction de l'urbanisme en pays d'islam et l'histoire des villes en moyen âge, Centro Analisi Sociale, Rome.
- DELAMARE, A.H.A. 1860. Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845, Imprimerie nationale Paris.
- EL ABDARI, M. 2007. El Rihla El Maghribia, (décédé en 1325) (introduction BOUFELAGUA Saad), Bone (Annaba)
- EL BEKRI, A.1913. Description de l'Afrique septentrionale (traduction De Slane M.G.) Alger.
- EL IDRISSE, C. 2002. Kitabnouzhatou el mouchtak fi ikhtirak el afar, Caire.
- EL ZUHRI A. Kitab El Ghrafya, librairie culturo-religieuse, Port-Said, Egypte.
- GSEL, S.1911. Atlas archéologique de l'Afrique, Paris.
<http://www.patrimoineculturel.algerie.dz/wp-content/uploads/2016/06/Fiche-dinventaire-Immobilier.pdf>
- IBN EL HAWKAL, M. 1964. Configuration de la terre (Kitab Surat Al-Ard) (Introduction et traduction KRAMERS J. H. et WIET G.), Maisonneuve et Larose, Paris
- IBN KHALDOUN, A. 2011. Histoire de l'Algérie médiévale (préface de SaidDahmani), Bona (Annaba).
- IBN KHALDOUN, A.1847. Histoire des berbères (traduction par DE SLANE M. G.) Paris.
- ICOMOS 2011. Principes de la Valette pour la sauvegarde et la gestion des villes et ensembles urbains historiques, 17^e assemblée générale, 28 novembre 2011
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE (JORA). 1998, du 15 juin 1998 relative au patrimoine culturel.
- KADDACHE, M. 2013.L'Algérie des algériens, de la préhistoire à 1954, ENAG Alger.
- KHELIFA, A. 2004, L'urbanisation dans l'Algérie médiévale. In: Antiquités africaines, 40-41,2004. pp. 269-287; http://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_2004_num_40_1_1392
- KHELIFA, A.2008. Honaine Ancien port du royaume de Tlemcen, éd. Dalimen, Alger.
- L'AFRICAIN, J.L. (EL HASSAN EL OUAZAN).1556. Description de l'Afrique, Tierce partie du monde, Lyon.
- LAKHDAR HAMINA, Y., ABBAS, L. 2015. Évolution des instruments de planification spatiale et de gestion urbaine en Algérie. *Cinq Continents* 5 (11): 104-129
- LAROU, A. 1975. L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse, Maspéro Paris.

- MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, 1998. Planification et projet urbain en Italie, Dossier documentaire, Paris la Défense Cedex.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, 2016. Note explicative sur les fiches d'inventaire proposées
- MINISTÈRE DE LA CULTURE. 2007. Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historique.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE FRANÇAISE, 2018. Inventaire général du patrimoine: de la connaissance à la valorisation, cours en ligne [15 avril 2018], <http://www.e-patrimoine.org/patrimoine/personne/elizabeth-pastwa/>
- NEIL, O.1878. Géographie de l'Algérie, Tome 2 : Géographie politique et itinéraire de l'Algérie, Challamel Ainé, Paris.
- OULEBSIR, N. 1996, La découverte des monuments d'Algérie Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1821). *Figures de l'orientalisme en architecture n°73-74, revue du monde musulman et de la méditerranée*, pp. 57-75, Paris.
- OULEBSIR, N. 2004, Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politiques colonial en Algérie (1830-1930), Paris.
- RAVOISIE, A. 1846-1860. Exploration scientifique de l'Algérie, beaux-arts, architecture et sculpture, Firmin Didot, Paris.
- SHAW, T., 1930. Voyage dans la régence d'Alger, ou description géographique, physique, philologique de cet Etat, (traduit de l'anglais par MAC CARTHY) Paris.
- SYKES MEREDITH, H.1996., Manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier, Paris, UNESCO.